

# ***COMMUNE DE MONTBOUCHER***

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024**

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle du Conseil, place Maurice Chaumeil, le huit avril deux mille vingt-quatre, suivant convocation en date du trois avril deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Laurence LANDREVIE est désignée secrétaire de séance.

Présents : Mme LANDREVIE Laurence,  
Mme AUFAURE Estelle,  
Mme CHLEBOWSKI Murielle,  
M. FERRAND Marc,  
M. ECHARD Laurent,  
M. SKRYPCZAK Claude,  
M. VELLARD Jean-Marc,  
et Mme BELANGEON Catherine ( Secrétaire de Mairie ).

Excusés : Mme COULAUD Céline, pouvoir à LANDREVIE Laurence,  
M. BUISSON Thomas, pouvoir à ECHARD Laurent,  
M. DUBOEUF Goulven, pouvoir à FERRAND Marc.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h04.

### **I – DELIBERATIONS :**

**1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11-03-2024,**  
Approuvé à 8 voix pour et deux abstentions ( M.F. et G.D. ).

**2. Autorisation de diagnostic du potentiel en énergies renouvelables sur la commune,**

Une société privée ferait un diagnostic gratuit des possibilités d'implantation d'énergies renouvelables sur la commune, que ce soit :

- panneaux photovoltaïques,
- géothermie,
- méthanisation,
- éoliennes.

Ce diagnostic est obligatoire pour les communes.

Il s'agit seulement d'autoriser la société à faire ce diagnostic, qui aboutira sur un rapport, que l'on pourra présenter à la population.

Approuvée à l'unanimité.

### **3. Approbation du compte de gestion 2023,**

Approuvé à l'unanimité.

### **6. Approbation du compte de gestion 2023 « Lotissement »,**

Petite discussion sur le budget « lotissement » qui ne présente ni recette, ni dépense. Faire appel à un promoteur, à une agence immobilière, à Creusalis ??????

Approuvé à l'unanimité.

### **4. et 7. Vote des comptes administratifs 2023 « Budget Principal » et « Lotissement ».**

Monsieur le Maire se retire, Laurent ECHARD préside.

Adoptés tous deux à l'unanimité.

### **5. Affectation du résultat,**

Adopté à l'unanimité.

### **8. Vote des Taux d'imposition,**

L'assiette des taux d'imposition connaît une hausse de 3,9 % cette année.

Les taux inchangés sont adoptés à l'unanimité.

<b>Taxe Foncière Bâtie</b>	<b>34,39 %</b>
<b>Taxe Foncière Non Bâtie</b>	<b>69,13 %</b>
<b>Taxe Habitation</b>	<b>11,29 %</b>

### **9. Vote du budget primitif 2024 « Principal ».**

Monsieur le Maire présente les chiffres du budget.

Il est voté à 4 voix pour ( M.F., G.D., M.C. et C.S. ), 5 abstentions ( E.A., C.C., L.L., T.B. et L.E.) et 1 voix contre ( J.M.V. ).

### **10. Vote du budget primitif 2024 « Lotissement ».**

Adopté à l'unanimité.

## **II – INFORMATIONS**

Le Conseil d'Ecole a eu lieu le 22 Mars 2024. Son compte-rendu est joint.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h45.